

Résolution de l'Assemblée générale des personnels du Grand Théâtre de Genève du 19 octobre 2022

Suite à l'ouverture des négociations et la réunion de ce jour avec une délégation du Conseil administratif, le Secrétaire général de la Ville de Genève, la Direction des ressources humaines de la Ville de Genève, la Direction du département de la Culture et de la Transition numérique et la Secrétaire générale du Grand Théâtre, le personnel du Grand Théâtre de Genève réuni en Assemblée générale décide de suspendre le préavis de grève prévu le vendredi 21 octobre 2022.

Une nouvelle séance de négociations est prévue le lundi 7 novembre 2022 et une Assemblée générale sera déjà convoquée à la suite de cette dernière. Le personnel décidera si il dépose un nouveau préavis de grève en fonction de l'avancée des négociations.

Le personnel du Grand Théâtre participera à l'Assemblée générale de la Ville de Genève prévue ce vendredi 21 octobre 2022 à 12h à l'UOG. Il est concerné et solidaire sur les autres dossiers.

L'Assemblée générale des personnels du Grand Théâtre de Genève mandate la Commission des personnels du Grand Théâtre de Genève (CPGTG) ainsi que les syndicats SIT et SSP afin de :

- trouver un accord définitif sur des indemnités forfaitaires et les indemnités de repas et collation ;
- clarifier les règlements applicables aux personnels du Grand Théâtre ;
- traiter le personnel en place et les futurs engagés sous un même régime ;
- clarifier les fonctions particulièrement pénibles pour le Grand Théâtre de Genève donnant droit à une cessation anticipée d'activité;
- conclure les travaux à brève échéance.